

PHI 2417 – Théories de la justice Syllabus

Marc-Antoine Dilhac
Professeur agrégé, Département de philosophie
Bureau 419, 2910 Édouard-Montpetit
Marc-antoine.dilhac@umontreal.ca

Objectifs du cours

Ce cours vise à familiariser les étudiants avec les théories contemporaines de la justice. Après avoir suivi le cours, l'étudiant.e devrait être capable d'évaluer et de comparer différentes positions sur la question de distribution d'avantages sociaux, de la protection des libertés et des droits fondamentaux, de la reconnaissance sociale et culturelle, de la justice entre genres et générations. Le but est non seulement la compréhension des théories en question, mais surtout leur évaluation d'une perspective critique.

Plan indicatif du semestre

Après une séance d'introduction sur les notions fondamentales du cours (juste, justice, équité, distribution), nous consacrerons six séances aux théories de la justice comme redistribution sociale, en examinant les fondements de la justice distributive, l'égalitarisme démocratique et les questions relatives au mérite, l'égalité des chances et l'inclusion culturelle. La deuxième partie du cours portera sur les critiques de la conception de la justice comme redistribution et ses principales alternatives (communisme, théories de la reconnaissance, communautarisme, féminisme).

Pour l'ensemble du cours, les ouvrages de référence suivantes peuvent être consultés :

- Will Kymlicka, *Les théories de la justice*, Paris, La Découverte, 1999.

Bibliographie sélective :

- Ronald Dworkin, "What is Equality? Part 2: Equality of Resources", *Philosophy and Public Affairs* 10/4 (1981), 283-345.
- Nancy Fraser, *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, traduit par Estelle Ferrarese, Paris, La Découverte, 2011.
- Will Kymlicka, *La citoyenneté multiculturelle*, traduit par Patrick Savidan, Paris, La Découverte, 2001.
- Robert Nozick, *Anarchy, State, and Utopia*, Oxford, Blackwell, 1974.
- Martha Nussbaum, *Capabilités: Comment créer les conditions d'un monde plus juste ?* Traduit par Sophie Chavel, Paris, Climats, 2012.
- John Rawls, *Théorie de la justice*, traduit par Catherine Audard, Paris, Seuil, 1987.
- Amartya Sen, *L'économie est une science morale*, traduit par Marc Saint-Upéry, Paris, La Découverte, 2003.
- Michael J. Sandel, *Le libéralisme et les limites de la justice*, traduit par Jean-Fabien Spitz, Paris, Seuil, 1999.
- Debra Satz, *Why Some Things Should Not Be for Sale*, Oxford University Press, 2012.